

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22/07/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Sage-femme clinicienne
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 960 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9762 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision santé des îles Australes – Centre médical de Moerai (Rurutu)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Dans le cadre de la promotion de la santé de la femme et de l'enfant, en conformité avec les protocoles du service, la sage-femme clinicienne participe à la permanence des soins. Elle réalise des consultations de protection maternelle et de suivi gynécologique de prévention. Elle assure la surveillance des grossesses, sans facteurs de risques prévisibles. Elle participe à la protection infantile, au planning familial et aux actions de santé publique. Elle contribue au bon fonctionnement de son secteur d'activité et assure des missions à Rimatara et au besoin, dans les autres îles de l'archipel.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin responsable du centre médical
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Echographe
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Mobilité avec tournées à Rimatara et au besoin, à Tubuai, Raivavae et Rapa ;- Grande polyvalence ;- Prévision des congés, à planifier 3 mois à l'avance pour assurer le remplacement au centre et à épuiser au plus tard le 31/03 de l'année suivante ;- Astreintes rémunérées et récupérées.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>Prise en charge de la périnatalité :</u> <ul style="list-style-type: none">- Réaliser des consultations de protection maternelle ;- Assurer le suivi des grossesses, sans facteurs de risques prévisibles ;- Prendre en charge des grossesses pathologiques et orienter les parturientes présentant des facteurs de risques vers le CHPF ;- Favoriser, encourager l'allaitement maternel et informer les couples sur les moyens de contraception proposés ;- Assurer des accouchements inopinés et des urgences obstétricales ;- Réaliser des échographies gynéco-obstétricales ;- Constituer et tenir à jour le dossier gynécologique et obstétrical des patientes. <u>Protection infantile :</u> <ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi des enfants de 0 à 4 ans : vaccinations, surveillance de la croissance, du développement psychomoteur, de l'alimentation, etc. <u>Planning familial :</u> <ul style="list-style-type: none">- Effectuer des consultations de planning familial : suivi des contraceptions orales et dispositifs utérins, etc. ;- Réaliser un suivi gynécologique de prévention. <u>Informations, assistance, conseils :</u> <ul style="list-style-type: none">- Renseigner et collaborer avec les médecins du centre ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Renseigner et conseiller les paramédicaux du centre et des infirmeries de Raivavae et Rapa. <p>Gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer des stocks de matériel et effectuer des commandes de pharmacie ; - Effectuer le recueil des données cliniques en vue du rapport annuel d'activités et de l'analyse des besoins du service.
--	---

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'organisation et à l'accompagnement des évacuations sanitaires ; - Participer à l'organisation des tournées gynéco-obstétricales des spécialistes du réseau inter-îles ; - Participer aux actions de prévention en collaboration avec la cellule de promotion de la santé de la subdivision (information sur la sexualité, programme de l'allaitement maternel, dépistage des cancers gynécologiques, etc.).
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Sage-femme (à transformer en sage-femme clinicienne)
16	<p>SPECIALITE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat de sage-femme ; - Diplôme interuniversitaire en échographie gynécologique et obstétricale (recommandé).

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Capacités d'adaptation professionnelle ;		X	
	- Capacité d'adaptation aux spécificités culturelles et géographiques inhérentes au milieu insulaire ;		X	
	- Capacités de travail en équipe, d'analyse, d'initiatives et d'organisation ;			X
	- Qualités relationnelles, aisance dans la communication ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Polyvalence ;			X
	- Bonne gestion du stress ;			X
	- Mobilité pour raisons de service ;		X	
	- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel) ;		X	
	- Intégrité ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Respect de la confidentialité ;			X
	- Respect des nouvelles adaptations du service.		X	

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de maternité de niveau 1 (minimum) ; - Expérience des services de pédiatrie, d'urgence et d'obstétrique ; - Expérience en santé communautaire.
----	---

19	<p>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Centre de consultations spécialisées en protection maternelle et infantile, à Pirae (15 jours) ; - au Centre de formation en soins de santé primaire insulaires, à Moorea (15 jours).
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :